



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, et le vingt-quatre septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvia DIDIERDEFRESSE, Maire,

Date de la convocation : 14/09/2021

Conseillers Municipaux présents : ANCEL Sylvia, BARADEL Joël, CYPRYSZCZAK Roger, DÉSOR Jürgen, DIDIERDEFRESSE Sylvia, GEORGE Alexandre, GÉRARD Karine, GLÉ Adrien, KARCHER Nicolas, FRITZINGER Yannick, LEDEMÉ Pascal, MEYER Sylvie, MONTIER Florence, VOLPINI Yves.

Conseillers Municipaux excusés : TOUCHÉE Jacques (procuration à DIDIERDEFRESSE Sylvia).

Mme ANCEL Sylvia a été nommée secrétaire.

### Délibérations prises à l'unanimité (sauf n°20210058) :

**20210053 : Adoption du compte-rendu de la séance du 16/07/2021**

**20210054: Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020 (R.P.Q.S.)**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Le Conseil Municipal :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
- DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eafrance.fr](http://www.services.eafrance.fr).
- DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

**20210055 : Renouvellement concession de source « S.C.I. Le Grand Châtaignier »**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de la concession de sources captées en forêt communale Parcelle 034 AK n°250, au bénéfice de la S.C.I. Le Grand Châtaignier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Concession d'une durée de 9 ans révisable tous les trois ans.

**20210056 : Renouvellement concession de source JACQUEL François**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de la concession de sources captées en forêt communale Parcelle 034 AE n°57, au bénéfice de Monsieur et Madame JACQUEL François à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Concession d'une durée de 9 ans révisable tous les trois ans.

**20210057 : Transfert concession de source – Cts TISSERANT**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le transfert de la concession de sources captées en forêt communale Parcelle 034 AT n°79 de Monsieur TISSERANT Roland, au bénéfice de Madame TISSERANT Marie Rose à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Concession d'une durée de 9 ans révisable tous les trois ans.

**20210058 : Dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement sexuel ou moral, agissements sexistes**

Considérant l'obligation des collectivités à mettre en place un dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement sexuel ou moral, agissements sexistes, le Centre de Gestion se propose auprès de la collectivité pour être gestionnaire de cette mission au compte de la commune.

Le Conseil Municipal décide de conventionner le Centre de Gestion pour ce dispositif.

14 votes POUR – 1 vote CONTRE : Nicolas KARCHER

**20210059 : MNT – CDG – Prévoyance collective « maintien de salaire »**

Actuellement, la collectivité adhère à une convention individuelle avec la MNT pour la prévoyance collective « maintien de salaire ». Madame le Maire expose la comparaison entre la convention individuelle proposée par la MNT et la convention de participation proposée par le CDG88 avec l'assureur TERRITORIA MUTUELLE.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la convention de participation « maintien de salaire » proposée par le CDG88.

**20210060 : Exonération de la base foncière sur les propriétés bâties**

Le Conseil Municipal décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logement, à 40% de la base imposable, sur tous les immeubles à usage d'habitation (également ceux qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat).

**20210061 : Motion de la Fédération nationale des Communes forestières**

Considérant le projet de contrat Etat-ONF 2021-2025, le Conseil Municipal exige la révision de celui-ci et demande à l'Etat une vraie ambition politique pour les forêts françaises et pour le personnel de l'ONF.

**20210062 : Remboursement de frais à un élu**

A titre exceptionnel, le Conseil Municipal accorde le remboursement intégral d'une facture adressée à la collectivité, qui a été payée par un élu.

**20210063 : Mise en non-valeur – La Clef du Ban (PIEDNOEL Olivier)**

Vu le jugement du Tribunal de Commerce d'Epinal concernant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de la SARL La Clef du Ban, pour gérant Monsieur Olivier PIEDNOEL, le Conseil Municipal décide de statuer sur l'admission de la mise en non-valeur des titres de recettes restant.

**20210064 : PEDT et convention pluriannuelle d'objectif et financement prestations de service accueil périscolaire**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention de validation d'un projet éducatif territorial et une convention de validation de labellisation « plan mercredi », pour la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

**20210065 : Nomination coordonnateur communal de l'enquête de recensement**

Considérant que la campagne de recensement 2022 aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022, le Conseil Municipal désigne Madame le Maire en tant que coordonnateur.

**Questions diverses :**

- **Biens sans Maître :**

La collectivité a reçu, le 20 septembre 2021, une notification de la préfecture des Vosges affirmant des biens sans maître exposés dans l'arrêté du 12 février 2021. Madame le Maire indique que certains administrés limitrophes de ces biens seraient potentiellement intéressés par ceux-ci.

- **Rapport délégation au Maire :**

Madame le Maire informe au Conseil Municipal les prises de décisions sous délégation effectuées depuis janvier 2021.

- **Participation ravalement de façade :**

Madame Léa TAROUX a fait une demande de participation pour ses travaux de ravalement de façade (référence : DP 88 106 21 H0050 du 23/08/2021), de couleur bleu très clair. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à sa requête, sous réserve d'une facture avec mention « acquittée ».

- **Ralentissement rue Joseph Thierry :**

Monsieur Nicolas KARCHER attire l'attention du Conseil Municipal sur la vitesse des véhicules sur la route communale « rue Joseph Thierry ». Le projet d'aménagement pour un abaissement de la vitesse sur cette route est en cours. Les travaux seront effectués en 2022. Des chicane de ralentissement provisoire pourraient être installées avant ces travaux pour mesurer l'impact sur la circulation.

- **Déneigement du nouvel aménagement du Centre Bourg :**

Le déneigement de la nouvelle place de la Mairie se fera par nos agents communaux. Ils ont le matériel nécessaire pour l'effectuer.

- **Point sur les travaux du centre bourg :**

Les travaux restants à faire :

- Eclairage public
- Finition béton
- Peinture définitive sur la route départementale (en 2022 après les travaux de chaussées engagés par le département)
- Pose des panneaux de signalisation
- Mobilier
- Arbustes/Fleurissement

- **Point sur la mise à disposition des sacs jaunes :**

Chaque conseiller a reçu un secteur précis pour le dépôt des sacs jaunes, en main propre. Si les habitants sont absents, un mot (indiquant qu'il faut se déplacer en mairie pour les récupérer) et un guide du tri de la CASDDV sont glissés dans la boîte aux lettres.

La collecte sélective (sacs jaunes) se fera un mardi sur deux à partir du 12 octobre 2021. Les administrés doivent veiller à déposer leurs sacs jaunes la veille du ramassage uniquement.

La collecte des ordures ménagères (sacs noirs) reste inchangée pour le moment.

**Fin de séance à 23h45.**